

Projet de Territoire Agglomération du Choletais



Le Choletais
L'audace pour réussir

Sommaire

Un projet de territoire réaliste et partagé	p1
Le conseil communautaire	p2
L'organigramme des services	p4
Les grandes compétences de l'Agglomération du Choletais	p5
Une Agglomération fondée sur des valeurs	p6
Notre fonctionnement	p6
Aménagement du territoire	p8
Environnement	p10
Développement économique	p12
Soutien à la ruralité	p14
Culture	p16
Solidarité	p18
Action gérontologique	p20
Bâtiment, voirie	p22
Ressources humaines	p24
Enseignement supérieur et Formation professionnelle	p25
Numérique	p25
Finances	p26
Sport de haut niveau et grands événements	p28
Projets initiés par les communes	p30
Établissements publics	p32

Réalisé par la Direction de la Communication de l'Agglomération du Choletais / CONTACT Hôtel d'Agglomération 49321 Cholet cedex tél. 02 72 77 20 00 / DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PHOTOS Étienne LIZAMBARD - Mathilde RICHARD - Shutterstock - JS ÉVRARD - janvier 2018

Un projet de territoire réaliste et partagé



Le maître mot de l'Agglomération du Choletais est "l'audace pour réussir". Il n'est plus à démontrer qu'il en a fallu de l'audace pour faire de l'agglomération ce qu'elle est aujourd'hui.

Puissant bassin industriel des Pays de la Loire, le Choletais accueille aujourd'hui de grands groupes industriels, des PME innovantes et des entrepreneurs visionnaires.

Telle une revanche sur l'histoire, ce territoire autrefois rasé sur ordre de Paris, pour avoir osé défendre ses convictions, voit fleurir en son sein les plus grands fleurons industriels de la Nation.

Cet esprit de bâtisseur, propre au Choletais, nous a sans nul doute guidés dans la construction de cette union entre nos 26 communes.

De l'élaboration de notre agglomération à l'enracinement de ses fondations, de la définition de ses valeurs à la découverte de ses atouts, nous abordons désormais une nouvelle étape, celle de la vision.

L'esprit de solidarité aura toute sa place dans notre agglomération. Nous ferons des 780 km² qui nous sont confiés un exemple de complémentarité entre monde rural et monde urbain. L'union des forces et des spécificités permettra que chaque habitant, où qu'il soit, bénéficie de la même qualité de service. La tâche est ardue mais l'enjeu est grand et la mission audacieuse.

Parallèlement, j'ai à cœur que chacun comprenne l'importance de notre ouverture aux territoires voisins. Vous êtes nombreux, comme moi, à ignorer au pourtour du bassin de vie choletais des frontières qui sont en réalité une fiction administrative sans lien avec la réalité humaine. Le développement récent de projets communs avec nos voisins, comme par exemple la gestion des eaux et des déchets est une main tendue, certes au Bressuirais et à Mauges Communauté, mais aussi à l'avenir. Peut-être nous faudra-t-il demain réfléchir ensemble aux bénéfices que pourrait apporter un pôle métropolitain pour le territoire du Choletais.

Ces quelques pages reprennent le cap que nous avons fixé pour le territoire jusqu'en 2025. Elles présentent l'audace que nous souhaitons pour réussir.

Avec vous et pour vous.

Gilles BOURDOULEIX

Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais

Le Conseil Communautaire 79 sièges

1 président, 15 vice-présidents



Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président
de l'Agglomération
du Choletais



John DAVIS
Cholet
1^{er} Vice-Président
Ressources humaines
Apprentissage
et orientation
Fonds européens



Jean-Paul BOISSEAU
La Séguinière
Vice-Président
Finances
Marchés publics
Affaires juridiques



Philippe ALGOËT
Lys-Haut-Layon
Vice-Président
Politique gérontologique
Services et équipements
à destination
des aînés



Alain PICARD
Le May-sur-Èvre
Vice-Président
Aménagement
du territoire
SCoT-PLUi
Application du Droit
des Sois



Michel CHAMPION
Cholet
Vice-Président
Développement
économique



Jean-Pierre CHAVASSIEUX
Maulévrier
Vice-Président
Voie et
équipements



Marc GENTAL
La Tessoualle
Vice-Président
Production
et distribution
en eau potable



Isabelle LEROY
Cholet
Vice-Président
Politique de la ville
et contrat de ville
Accueils de loisirs
sans hébergement



Alain BRETEAU
La Romagne
Vice-Président
Ruralité
Commerces
en milieu rural
Foireil



Marc GRÉMILLON
Trémentines
Vice-Président
Espaces naturels et ruraux
Protection
de la ressource en eau
Transports
Accessibilité des espaces publics



Jean-Paul OLIVARÉS
St-Léger-sous-Cholet
Vice-Président
Insertion et emploi



Florence DABIN
Cholet
Vice-Président
Sport de haut niveau



Guy SOURISSEAU
Mazières-en-Mauges
Vice-Président
Assainissement
Eaux pluviales



Roger MASSÉ
Cholet
Vice-Président
Politique culturelle
communautaire



Florence JAUNEALT
Le Puy-St-Bonnet
Vice-Président
Centres sociaux

24 conseillers délégués



Sylvain SÉNECAILLE
St-Christophe-du-Bois
Conseiller Délégué
Tourisme



Pierre-Marie CAILLEAU
Bégrolles-en-Mauges
Conseiller Délégué
Enseignement supérieur
et formation supérieure
professionnalisante



Roland OUVRARD
Yzernay
Conseiller Délégué
Recherche de financements



Cédric VAN VOOREN
Vezins
Conseiller Délégué
Gestion des déchets



Xavier TESTARD
Coron
Conseiller Délégué
Aménagement numérique
Technologie de l'information
et de la communication



Marc MAUPPIN
Nuaillé
Conseiller Délégué
Foncier
Patrimoine



Jacques BOU
Toutlemonde
Conseiller Délégué
Coopération décentralisée



Alain RÉVEILLÈRE
Montilliers
Conseiller Délégué
Politique d'achat public et
assurances



Jean-Luc COMBE
La Plaine
Conseiller Délégué
Zones d'activités
artisanales



Éric POUDRAY
Somloire
Conseiller Délégué
Énergies renouvelables



Daniel BARBIER
Les Cerqueux
Conseiller Délégué
Réseau
de bibliothèques rurales
Médiathèque
Lecture publique



Jackie GÉLINEAU
Chanteloup-les-Bois
Conseiller Délégué
Accessibilité et entretien des
bâtiments



Olivier VITRÉ
St-Paul-du-Bois
Conseiller Délégué
Musées et ludothèque



Laurence BEAUFILE
Cléré-sur-Layon
Conseiller Délégué
Relais Assistants Maternels



Guy DAILLEUX
Cernusson
Conseiller Délégué
Sentiers de randonnées
Déplacements doux



Pascal BERTRAND
Passavant-sur-Layon
Conseiller Délégué
Viticulture



Laurence TEXEREAU
Cholet
Conseiller Délégué
Mobilité
Ressources humaines



Jean LELONG
Cholet
Conseiller Délégué
Gens du voyage



Annick JEANNETEAU
Cholet
Conseiller Délégué
Aérodrome



Jean-Paul BRÉGEON
Cholet
Conseiller Délégué
Développement durable
Qualité de l'air et PCAET



Michel BONNEAU
Cholet
Conseiller Délégué
Zones d'activités
commerciales
Politique locale
du commerce



Frédéric PAVAGEAU
Cholet
Conseiller Délégué
Habitat



Natacha POUPET-BOURDOULEIX
Cholet
Conseiller Délégué
Citoyenneté
Conseil Intercommunal des
Jeunes



Sylvie ROCHAIS
Cholet
Conseiller Délégué
Agriculture

39 conseillers



Joëlle POUDRÉ
Bégrolles-en-Mauges
Conseiller



Olivier BAGUENARD
Cholet
Conseiller



Jean-François BAZIN
Cholet
Conseiller



Jean-Michel BOISSINOT
Cholet
Conseiller



Patrice BRAULT
Cholet
Conseiller



Catherine CANALS
Cholet
Conseiller



André CERQUEUS
Cholet
Conseiller



Xavier COIFFARD
Cholet
Conseiller



François DEBREUIL
Cholet
Conseiller



Gwenaëlle DUCHESNE
Cholet
Conseiller



Nathalie GODET
Cholet
Conseiller



Anne GRAVELEAU-HARDY
Cholet
Conseiller



Magalie GRÉAU
Cholet
Conseiller



Élisabeth HAQUET
Cholet
Conseiller



Maya JARAFE
Cholet
Conseiller



Benoît MARTIN
Cholet
Conseiller



Évelyne PINEAU
Cholet
Conseiller



Simone POUPARD
Cholet
Conseiller



Bernard RABILLER
Cholet
Conseiller



Sandrine RAOUX
Cholet
Conseiller



Patricia RIGAUDEAU
Cholet
Conseiller



Jean-Marc VACHER
Cholet
Conseiller



Josette GUITTON
La Romagne
Conseiller



Guy BARRÉ
La Séguinière
Conseiller



Yolaine BOSSARD
La Séguinière
Conseiller



Michel FERCHAUD
La Tessoualle
Conseiller



Hubert DUPONT
Le May-sur-Èvre
Conseiller



Florence RAIMBAUD
Le May-sur-Èvre
Conseiller



Didier BODIN
Lys-Haut-Layon
Conseiller



Christine DECAËNS
Lys-Haut-Layon
Conseiller



Daniel FRAPPREAU
Lys-Haut-Layon
Conseiller



François PINEAU
Lys-Haut-Layon
Conseiller



Joseph THOMAS
Lys-Haut-Layon
Conseiller



Médéric THOMAS
Lys-Haut-Layon
Conseiller



Françoise CHARDONNEAU
Maulévrier
Conseiller



Françoise VALLETTE-BERNIER
St-Christophe-du-Bois
Conseiller



Chantal RIPOCHÉ
St-Léger-sous-Cholet
Conseiller



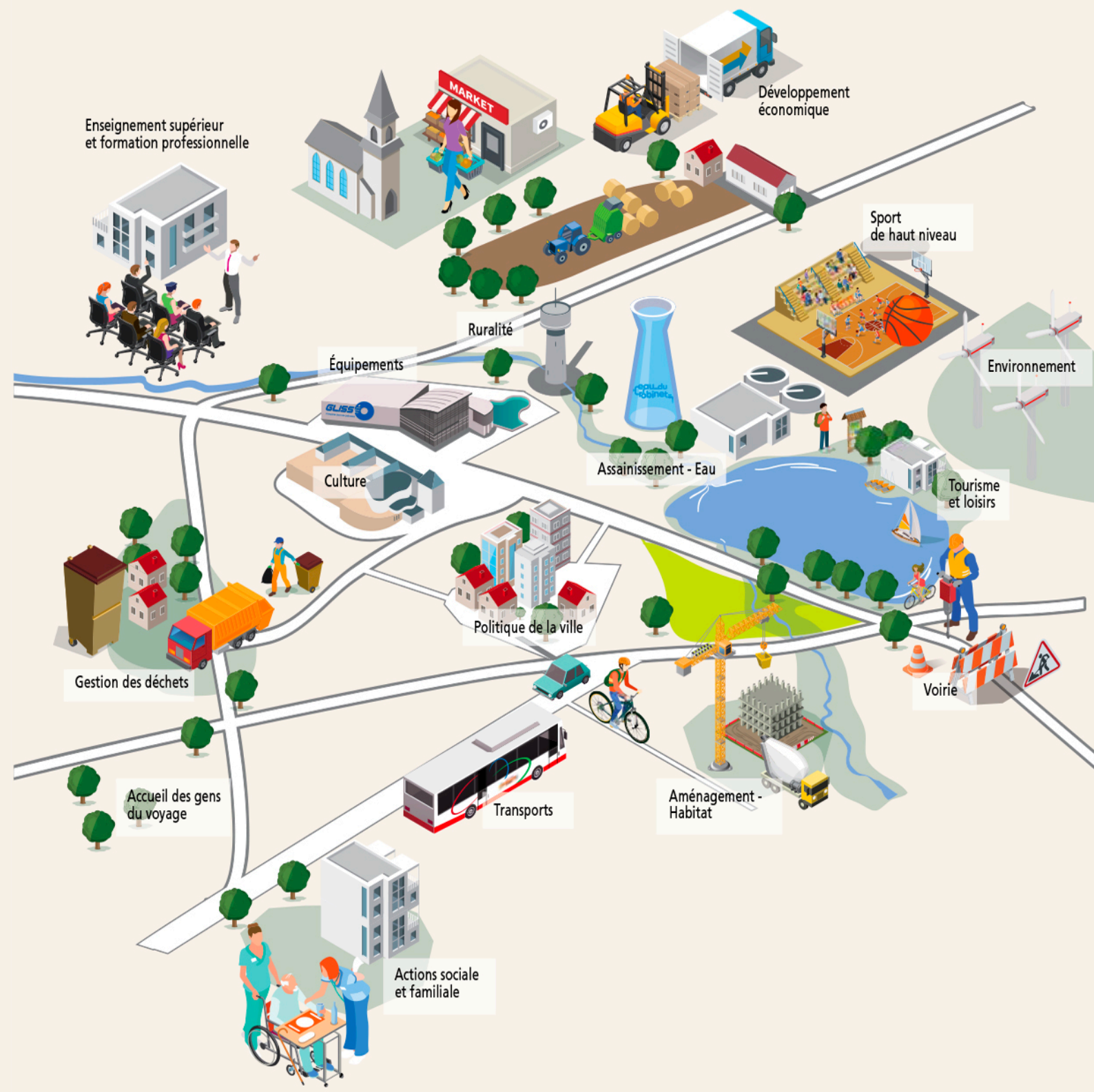
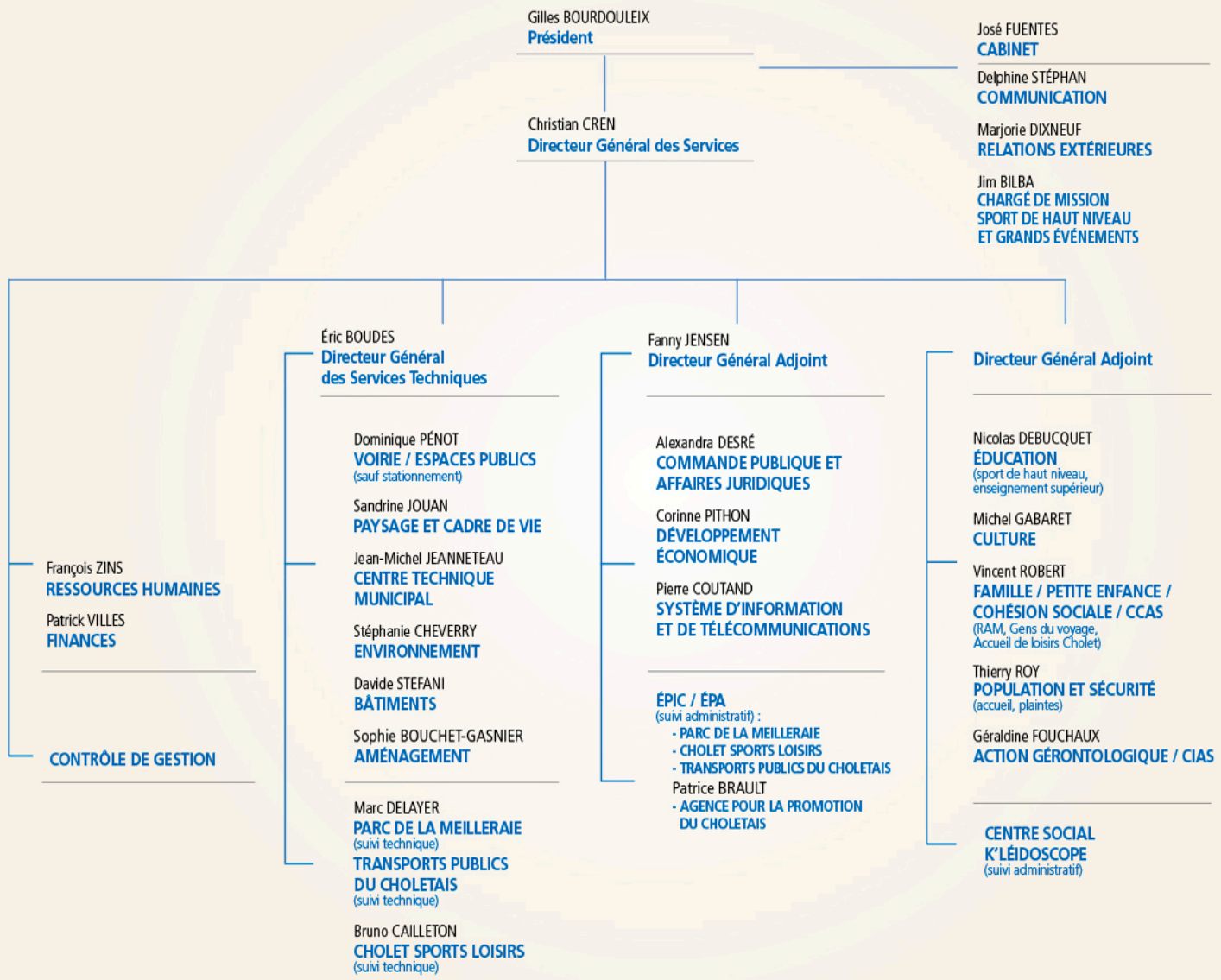
Jacqueline DELAUNAY
Trémentines
Conseiller



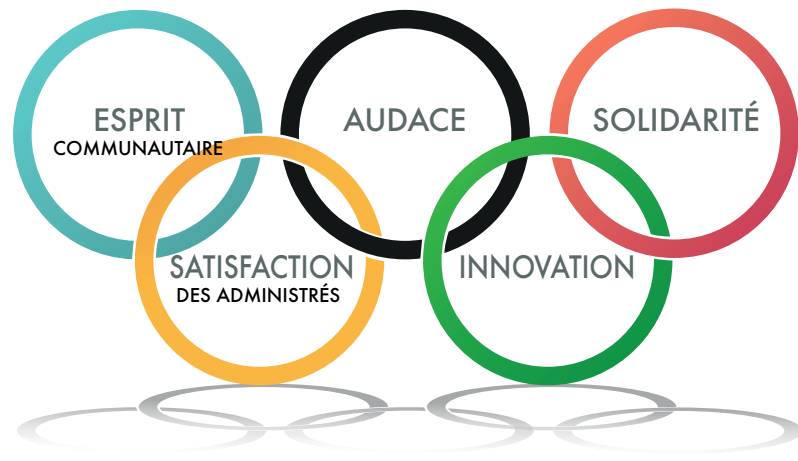
Dominique SÉCHET
Yzernay
Conseiller

Organigramme des services

Les grandes compétences de l'Agglomération du Choletais



Une Agglomération fondée sur des valeurs



Les valeurs sont **fondatrices de notre Agglomération** et **guideront l'action des élus.**

Notre fonctionnement

Basé sur un rythme mensuel, le fonctionnement de notre Agglomération, comme de toute autre collectivité, est fondé sur un principe "les élus impulsent et décident, l'administration conseille et met en œuvre".

Dès lors, la structure comprend 10 grandes commissions qui se réunissent une fois par mois. Elles sont composées d'élus communautaires ou communaux. Chaque commune est représentée.

Les commissions sont un lieu d'échanges et de discussions. Les commissions donnent un avis sur les décisions proposées au Conseil d'Agglomération.

La Conférence des Maires et Vice-Présidents

Elle est composée, comme son nom l'indique, des Maires, des Maires Délégués et des Vice-Présidents. Son objectif est de réfléchir, travailler les projets en amont. C'est un lieu d'expression fort et de recherche de consensus. L'objectif étant que chaque Maire soit en accord avec les options choisies.

Le Bureau

Préalable au Conseil, il est composé de 40 membres et se réunit une fois par mois. L'objectif est de valider les délibérations prévues en conseil et les dossiers stratégiques.

Le Conseil d'Agglomération, composé de 79 membres, examine et vote les délibérations proposées.

Soulignons que l'intérêt du territoire prévaut et que l'esprit partisan ou l'esprit de chapelle n'a pas à s'exprimer au sein de l'Agglomération. Seul l'intérêt communautaire est pris en compte.

3 fois par an, une réunion spécifique réunit les Maires de toutes les communes de l'agglomération avec l'objectif de prendre en compte les intérêts de chaque commune.

Enfin, **des groupes de travail** fonctionnent régulièrement, comme le groupe de travail "Communication" et "Transport" ou ponctuellement comme les groupes "Priorisations des Actions", "Projet EHPAD du Bosquet", "Développement Durable"...

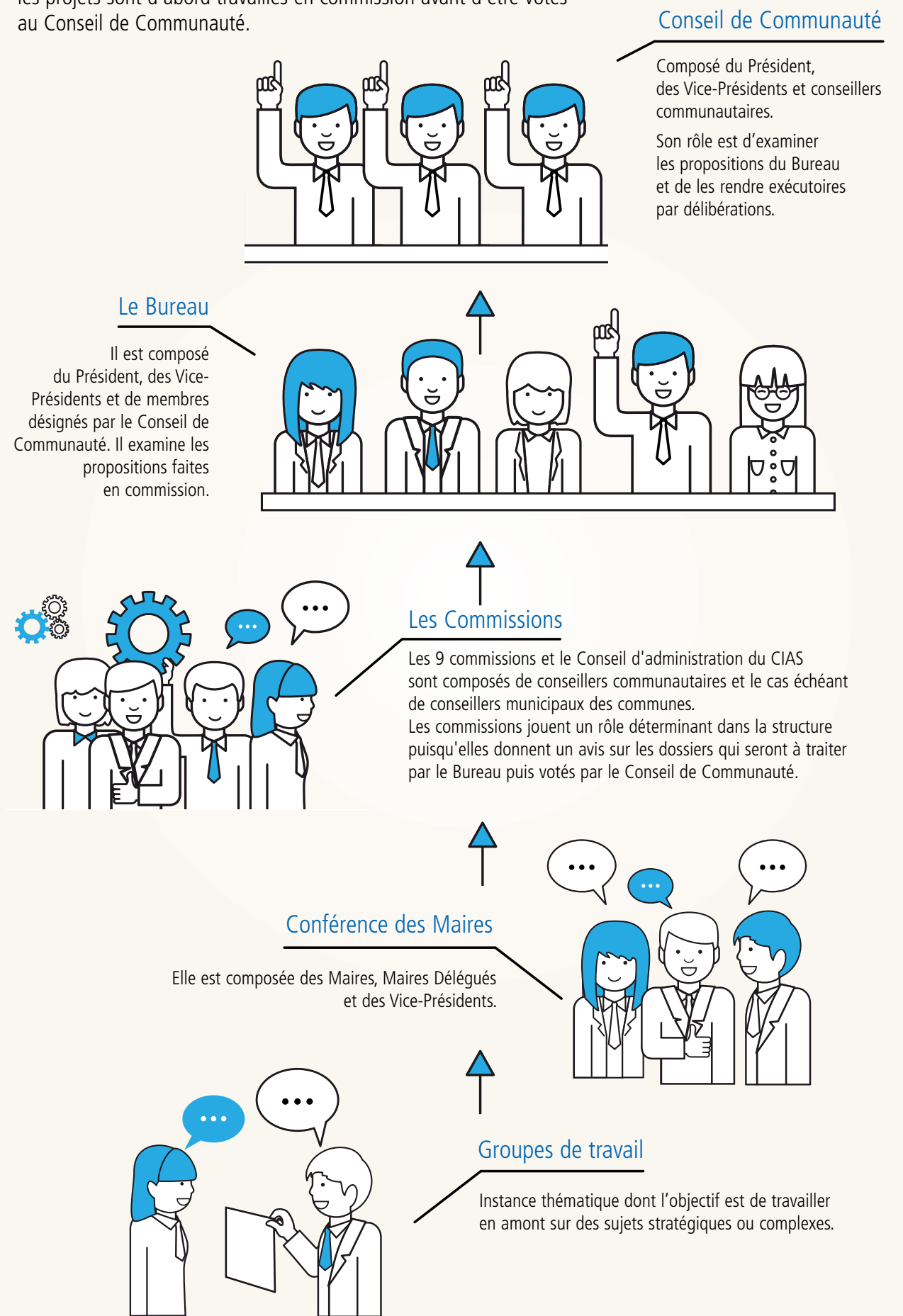
Ce fonctionnement par étapes est le garant du consensus nécessaire et donc d'un développement harmonieux du territoire.

John DAVIS
Premier Vice-Président



La prise de décision

Pour faire les choix et engager les actions qui construisent le territoire, les projets sont d'abord travaillés en commission avant d'être votés au Conseil de Communauté.



Aménagement du territoire



Groupe de travail Aménagement autour de Alain PICARD
Président de la Commission.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) traduit les choix de développement et d'aménagement des élus pour les 15 à 20 prochaines années. Il détermine comment vont se répartir sur le territoire l'habitat, les activités économiques, les transports, les espaces naturels, les loisirs. Il donne de la cohérence à l'espace en fonction des activités amenées à s'y développer.



Le SCoT s'impose au Plan Local d'Urbanisme (PLU). Mais concrètement, pour la réalisation de travaux (création de lotissements, de zones économiques...), les règles applicables vont se trouver dans le PLU et donc à terme dans le PLUi-intercommunal, qui sera adopté en 2023.

Le PLU (PLUi d'ici 5 ans) définit la vocation des espaces et donc les conditions et règles de construction. Il détermine l'utilisation du sol, parcelle par parcelle, qu'elle soit constructible, agricole, naturelle, boisée.



LES AXES STRATÉGIQUES

Construisons un **SCoT ET UN PLUi-H** validés par tous en intégrant la dimension numérique et la transition énergétique.



Affirmons une **POLITIQUE DE L'HABITAT** qui réponde aux enjeux identifiés par le SCoT et le futur PLUi-H au regard de l'élargissement du territoire.



LES AXES STRATÉGIQUES

Adaptons la future **POLITIQUE GLOBALE DES DÉPLACEMENTS** à l'échelle des nouveaux territoires et de leurs spécificités.



Préparons la transition énergétique du **TRANSPORT PUBLIC** à l'échelle de l'Agglomération.



Intégrons la dimension numérique à **LA POLITIQUE DE DÉPLACEMENTS** de l'Agglomération.



Environnement



Groupe de travail Environnement avec Marc GENTAL Président de la Commission.

En matière d'environnement, de grands investissements sont indispensables sur les prochaines années. Eau potable, déchets et assainissement sont au cœur des préoccupations des élus de l'AdC afin de mettre en conformité l'ensemble des équipements du territoire. Il s'agit pour l'AdC de poursuivre un plan d'investissement déjà bien engagé sur le territoire de l'ancienne Communauté d'Agglomération. Ce vaste programme de travaux s'inscrit dans la continuité de ce qui a déjà été entamé.

Programme de réhabilitation / construction des stations d'épuration

L'Agglomération du Choletais poursuit les efforts menés depuis 10 ans sur l'ancien territoire de la CAC. La mise aux normes des stations d'épuration des communes leur permet un développement économique et démographique.

Ainsi, en 7 à 10 ans maximum, les STEP de Maulévrier, La Plaine/Somloire, Les Cerqueux, Le Voide, Saint-Paul-du-Bois et La Fosse-de-Tigné seront reconstruites ou remises en état.

LES AXES STRATÉGIQUES

Développons la relation à l'utilisateur pour une meilleure

QUALITÉ DU SERVICE.

Adaptons les

MODES DE GESTION ET D'ORGANISATION

au nouveau territoire.

Renforçons la bonne

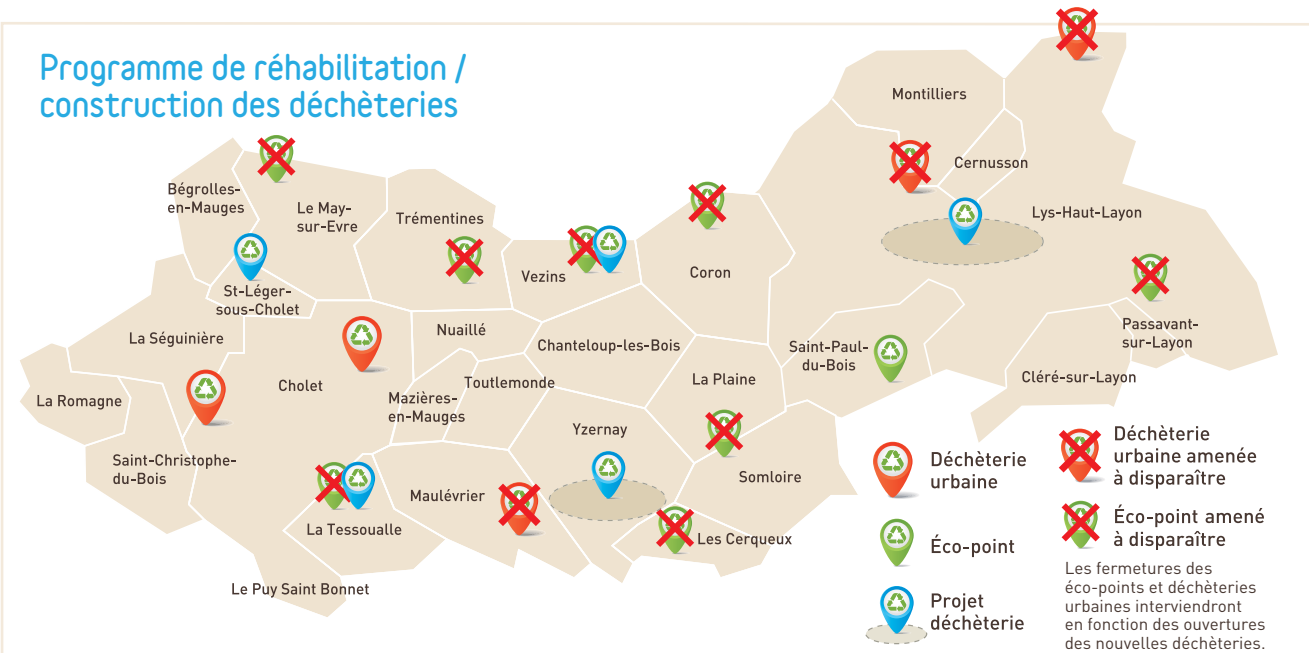
GESTION FINANCIÈRE

des différents budgets.

Station d'épuration des Cinq-Ponts



Programme de réhabilitation / construction des déchèteries



Ouverture de la déchèterie de l'Ériboire à Saint-Léger-sous-Cholet, au Nord du territoire de l'AdC, à l'automne 2018.

La déchèterie des Humeaux à Vezins, à l'Est du territoire, et la déchèterie de la Charoussière à La Tessoualle, au Sud, sont déjà programmées pour 2019.

Dans le cadre de l'extension du projet de réorganisation des déchèteries sur le territoire, les déchèteries de Lys-Haut-Layon et d'Yzernay seront réalisées.

L'éco-point de Saint-Paul-du-Bois sera réhabilité et pourra recevoir gravats et déchets verts. Avec la réhabilitation et le maintien de cet éco-point, 100 % du territoire sera à moins de 10 km d'une déchèterie (préconisation de l'Adème).

Les habitants de La Romagne pourront quant à eux déposer leurs déchets à la déchèterie que va construire Mauges Communauté à moins de 10 km de la commune.

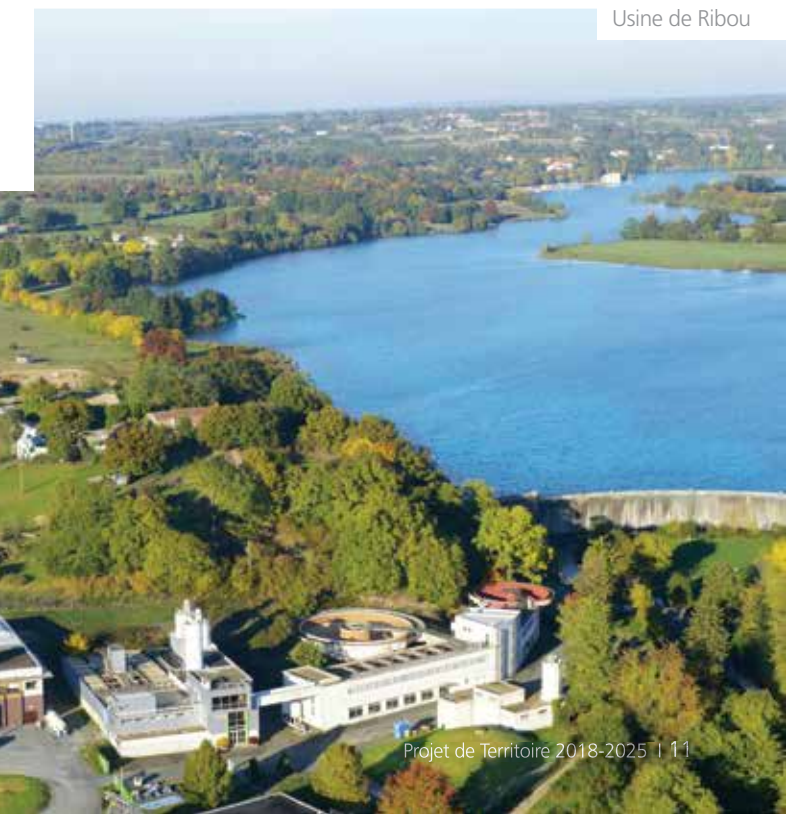
Eaux pluviales

Afin de limiter les pollutions drainées par les eaux pluviales et rejetées dans les rivières, et afin de limiter les zones sensibles aux inondations lors d'événements pluviaux, l'Agglomération

du Choletais s'engage dans une démarche de gestion des eaux pluviales à la parcelle à chaque fois que cela sera possible. Ainsi dans tous les nouveaux projets sera étudiée cette possibilité.

Eau potable

La collectivité poursuit la modernisation de la distribution de l'eau potable sur son territoire en continuant l'amélioration de l'usine de Ribou et en créant de nouveaux châteaux d'eau.



Usine de Ribou

Développement économique



Groupe de travail Développement économique avec Michel CHAMPION Président de la Commission.



LES AXES STRATÉGIQUES

ATTIRONS DE NOUVELLES ENTREPRISES.

OPTIMISONS le développement des zones d'activités stratégiques,
tout en veillant à préserver la vitalité des zones d'activités intermédiaires et de proximité.

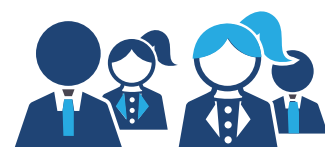
SOUTENONS NOS PÔLES D'EXCELLENCE

Mode-textile, Plasturgie, Transport-logistique, Électronique-informatique, Agroalimentaire, Métaux-machines, Construction.



Accompagnons les entreprises dans leur développement et

CONTRIBUONS À LEVER LES FREINS AU RECRUTEMENT.



Les projets phares



<< L'ÉCUYÈRE

Située à proximité directe de l'A87 et de la RN160, cette zone à vocation industrielle, commerciale et tertiaire s'étend sur plus de 160 ha. Véritable vitrine du Choletais, son dynamisme devrait prochainement se renforcer avec l'extension prévue de l'Autre Faubourg.



LA BERGERIE >>

Idéalement implantée le long de la RN249 en direction de Nantes, la Bergerie connaîtra bientôt une nouvelle extension d'environ 25 ha portant à plus de 70 ha sa surface globale. Cette zone stratégique permet d'accueillir des activités industrielles et artisanales.



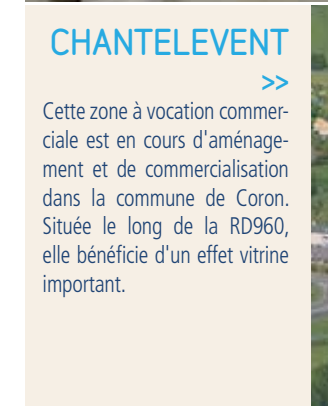
<< CLÉNAY

La zone de Clénay sera le 4^e parc d'activités stratégique de l'Agglomération du Choletais. Dans le prolongement du Cormier, aux portes de la RD160, de la RN249 et de l'A87, sa commercialisation est prévue à l'horizon 2021.



<< LE CORMIER

La commercialisation de la tranche 5 de la zone économique du Cormier a été engagée fin 2015 : 65 ha en direction de Mortagne-sur-Sèvre et des Herbiers. La zone du Cormier, à proximité immédiate de la RN249 et de l'A87, accueille de nombreuses entreprises de renom telles Bodet Software, Soreel, CAIB et, depuis 2016, la plate-forme logistique Carrefour et ses 57 000 m² de bâtiment.



CHANTELEVENT >>

Cette zone à vocation commerciale est en cours d'aménagement et de commercialisation dans la commune de Coron. Située le long de la RD960, elle bénéficie d'un effet vitrine important.



<< LA LOGE

S'étendant sur plus de 30 ha, la zone de la Loge, située sur les communes de Montilliers et Lys-Haut-Layon, accueille principalement des entreprises artisanales ou industrielles telles que l'entreprise MILLET, spécialiste de la menuiserie. Les projets d'implantation ou d'extension d'entreprises témoignent actuellement d'une certaine dynamique économique.

Forum pour l'Emploi

Les entreprises du Choletais recrutent !

Des centaines d'emplois

sont actuellement à pourvoir dans le bassin économique. Pour accompagner les entreprises, l'Agglomération du Choletais (en partenariat avec le MEDEF et les acteurs de l'emploi : Pôle emploi, service Développement social-emploi, mission locale...) crée un Forum pour l'Emploi.

» Rendez-vous le 23 mars à Cholet
au Parc des Expositions de la Meilleraie.

Dans la continuité du Carrefour de l'Oriente, il aura vocation à rapprocher les entreprises, les partenaires de l'emploi et les demandeurs d'emploi, au travers d'échanges concrets.

Un événement incontournable pour rencontrer des entreprises qui recrutent.



Soutien à la ruralité



Groupe de travail Ruralité avec Alain BRETEAUDEAU
Président de la Commission.



Supérette de Montilliers

Aide au maintien ou à la création d'un commerce de proximité.
La supérette de Montilliers a bénéficié de l'accompagnement de la mairie en s'installant dans des locaux communaux.

LES AXES STRATÉGIQUES

Accompagnons les communes
de notre territoire à travers

LE CONTRAT DE RURALITÉ

pour la revitalisation
des centres-bourgs.



Maintenons la dynamique
et l'attractivité des communes
rurales
en conservant

LES COMMERCES, LES SERVICES ET LES PETITES ENTREPRISES ARTISANALES.



LES AXES STRATÉGIQUES

Limitons la consommation
d'espaces pour les projets
de notre territoire afin de

PÉRENNISER L'AGRICULTURE.

Affirmons que l'agriculture et
la viticulture sont une force de

L'ÉCONOMIE LOCALE

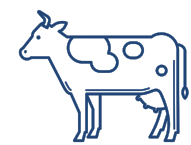
et une richesse
pour notre territoire.



LES AXES STRATÉGIQUES

Maintenons le foirail comme

1^{ER} MARCHÉ NATIONAL en effectif DE BOVINS DE BOUCHERIE.



Pérennisons
L'ACTIVITÉ
DU FOIRAIL
pour les agriculteurs.



Zone artisanale de La Plaine



Groupe de travail Culture avec Roger MASSÉ
Président de la Commission



Enseignement musical



LES AXES STRATÉGIQUES

Développons L'ENSEIGNEMENT MUSICAL VERS LES COMMUNES

Faisons en sorte que tous les enfants quel que soit leur lieu d'habitation aient accès aux premières années de formation.



Assurons une diffusion du
SPECTACLE VIVANT
dans les communes de
l'agglomération en complément
de l'offre proposée dans
la ville-centre, Cholet.



Renforçons
**LA SAISON
THÉÂTRALE**
au profit
des établissements scolaires
et mettons l'accent
sur la médiation, afin
de consolider la formation
des jeunes esprits
de notre territoire.



Bibliothèque de Toutlemonde



L. Jouault - Jardin de Verre

Actions de médiation

Le réseau des bibliothèques de l'Agglomération

Les habitants de l'Agglomération du Choletais disposent de 25 bibliothèques sur l'ensemble du territoire. Les bénévoles, qui gèrent la plupart d'entre elles, sont accompagnés par les professionnels de la Direction de la Culture qui transmettent leurs connaissances et leurs compétences techniques. L'Agglomération réserve également aux bibliothèques du réseau un fonds d'ouvrages mis en dépôt, et proposent régulièrement des animations et des actions de médiation. D'ici la fin 2018, l'ensemble de l'offre des bibliothèques sera consultable sur le portail e-changes, le réseau connecté des bibliothèques du Choletais.

Le catalogue informatisé permet d'effectuer des recherches sur tous types de documents, en même temps ou distinctement et sur tous les sites dont le catalogue est informatisé : Médiathèque Élie Chamard, Bibliothèque Universitaire, le réseau des bibliothèques de l'Agglomération, la Ludothèque, le Musée d'Art et d'Histoire, le Musée du Textile et de la Mode, les relais-lecture, l'École d'Arts du Choletais.

Plus d'infos
echanges.cholet.fr



Spectacle vivant

Solidarité



Groupe de travail Solidarité autour d'Isabelle LEROY
Présidente de la Commission



Parce que la solidarité et le développement du lien social font partie de ses priorités, l'Agglomération du Choletais s'engage durablement en faveur des centres sociaux en tant que partenaire privilégié.



LES AXES STRATÉGIQUES

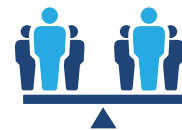
Agissons précocement dans une démarche de PRÉVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT

participatif auprès des publics les plus fragiles.



Poursuivons et renforçons les démarches partenariales coordonnées et cohérentes visant

L'ÉQUITÉ, L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DE SOLIDARITÉ, ET LA COHÉSION SOCIALE.



Renforçons L'APPROCHE SOCIALE de l'emploi des publics les plus éloignés et levons les freins à l'employabilité.



Le service Emploi de l'Agglomération du Choletais

Inscrit ou non à Pôle emploi, demandeur d'emploi en recherche active ou salarié ayant un projet de reconversion, tous les profils sont accueillis, orientés et informés par le service Emploi de l'Agglomération du Choletais.

Le PLIE Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi est un dispositif d'accompagnement renforcé et individualisé pour les demandeurs d'emploi de longue durée. Il articule formation et mise en situation professionnelle. L'objectif est de conduire à un emploi durable des personnes qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle.

CONTRAT DE VILLE 3 PILIERS

VERS PLUS DE COHÉSION SOCIALE

Soutien aux familles, Solidarité entre générations dans les domaines : de la petite enfance, de l'éducation, de la prévention de la délinquance, de la santé, de la culture, et du sport.

POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

Réhabilitation d'équipements, Aménagement des espaces publics, Installation de nouvelles activités.

POUR UN RENFORCEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

Réduction des écarts de taux d'emploi entre les quartiers et le reste de l'agglomération.

La collectivité est engagée dans un programme de renouvellement urbain dans le quartier Favreau. Une intervention d'envergure programmée sur plus de 5 ans. L'ouverture du quartier sur la ville est un des grands enjeux de cette opération globale. La rénovation de la Maison de l'Enfance en est la première étape, avec une livraison prévue pour cet été.

Action g erontologique



Groupe de travail Action g erontologique autour de Philippe ALGO ET Pr sident de la Commission.

Lutter contre l'isolement, maintenir le libre choix de r sidence des personnes retrait es et  g es, offrir des services de qualit  et la pr sence de personnels qualifi s sont autant de principes fondateurs sur lesquels s'appuient les actions port es par le Centre Intercommunal d'Action Sociale,   qui l'Agglom ration du Choletais a confi  sa politique g erontologique.

Label Intercommunalit  amie des a n s

L'Organisation mondiale de la sant  soutient la d marche des "Villes amies des a n s" qui s'engagent   prendre en compte l'exp rience des habitants  g s pour am liorer leur qualit  de vie au quotidien. L'Agglom ration du Choletais souhaite inscrire sur l'ensemble de son territoire, une politique g erontologique au plus proche des habitants.

Avec la construction de l'EHPAD du Val de Moine, les r centes r novations des r sidences La Corneti re et La Girardi re   Cholet illustrent bien le programme de la politique de r habilitation engag e par l'Agglom ration du Choletais en faveur des a n s. L'ann e 2018 verra le d but de la r novation et de l'agrandissement de la r sidence Le Bosquet fusionnant avec la r sidence Paul-Bouyx.

R sidences Notre-Dame et La Grande Fontaine

La r novation des r sidences Notre-Dame et La Grande Fontaine sont en projet. Mise en conformit  des b timents, am lioration de la performance  nerg tique, accessibilit  des circulations et des salles de restauration.

LES AXES STRAT GIQUES

 laborons le
**PROJET
INSTITUTIONNEL
DU CIAS.**



Entrons et conduisons la d marche
**VILLE ET INTER-
COMMUNALIT **
amies des a n s.



Le Bosquet

Le regroupement des  tablissements Le Bosquet et Paul-Bouyx dans une seule structure sur le site du Bosquet, situ  51 rue du Paradis   Cholet, permettra d'am liorer les conditions d'accueil des r sidents et de leur offrir un cadre de vie plus agr able. La capacit  d'accueil sera port e   81 logements environ. Livraison pr vue en 2021.



LES AXES STRAT GIQUES

Participons au projet de la

**R SIDENCE
AUTONOMIE
DU BOSQUET**

assurons-en la mise
en  uvre concr te.



R partition des  tablissements sur le territoire



Bâtiment, voirie



Groupe de travail Voirie, Bâtiment autour de Jean-Pierre CHAVASSIEUX Président de la Commission.

L'Agglomération construit, entretient et gère de nombreux équipements à vocation culturelle, sportive, ou administrative. Ces investissements traduisent une volonté d'améliorer le quotidien des habitants du territoire et valorisent un bassin de vie dynamique.

Centre Administratif Intercommunal (CAI)

Le bâtiment Mail 2 devient le Centre Administratif Intercommunal (CAI) et sera entièrement rénové au cours des cinq prochaines années.



Une rénovation "verte"

La rénovation du bâtiment s'inscrit dans une démarche de développement durable puisqu'elle réhabilite une ancienne friche urbaine. La proximité avec l'Hôtel d'Agglomération permettra également aux agents de limiter leurs déplacements.

Parc des Expositions de La Meilleraie

Étude en cours pour les transformations à venir au Parc des Expositions de la Meilleraie, incluant l'Espace Rouge qui accueille les matchs de Cholet Basket.



LES AXES STRATÉGIQUES

Faisons un
**BILAN SUR
LE PATRIMOINE.**



Assurons la réalisation
**DES PROJETS
STRUCTURELS,**
des projets d'agglomération, et des
grands projets dans les délais impartis.



Entretenons le
PATRIMOINE BÂTI
pour garantir les conditions
de sécurité, de confort en adéquation
avec leur destination.



Mettons en œuvre une
**POLITIQUE DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**
pour les bâtiments,
plus respectueuse
de l'environnement.



Complexe aquatique Lys-Haut-Layon

Le complexe aquatique va être construit sur le site de la piscine actuelle. Les premiers travaux devraient débuter avant l'été 2019.



LES AXES STRATÉGIQUES

Optimisons
**L'ENTRETIEN
DES VOIRIES**
communautaires
en harmonisant
les pratiques et en maîtrisant
les budgets.



Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'Agglomération du Choletais prend en charge la création, l'aménagement, mais également l'entretien des voiries d'intérêt communautaire, telles que celles qui sont par exemple situées dans les zones d'activités économiques et les voiries hors centre-bourg.

La compétence voirie s'exerce en dehors des limites communales



Ressources humaines



Groupe de travail Ressources Humaines autour de John DAVIS Président de la Commission.

Que seraient nos agglomérations, nos villes, nos communes, s'il n'y avait pas les fonctionnaires territoriaux investis pour administrer le territoire, mais aussi le rendre agréable, veiller à notre environnement, assurer notre sécurité, le transport en particulier des scolaires : 1 500 agents sont, au quotidien, au service des Choletais.



LES AXES STRATÉGIQUES

MAÎTRISONS LA MASSE SALARIALE
y compris les augmentations naturelles de la masse salariale.



Reconnaissons la **PERFORMANCE ET L'IMPLICATION** de nos collaborateurs.



Assurons la qualité de vie au travail et le respect des **CONSIGNES DE SÉCURITÉ.**



En plus des moyens financiers,

1 500
fonctionnaires territoriaux à votre service.



Enseignement supérieur et Formation professionnelle

LES AXES STRATÉGIQUES

Favorisons directement le développement de **FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES.**



Accompagnons la démarche **D'ORIENTATION DES JEUNES** en particulier au travers du Carrefour de l'Orientation.



Favoriser une bonne orientation des jeunes. Cette volonté est portée par le Carrefour de

l'Orientation qui, tous les 2 ans (années impaires) rassemble plus de 50 000 visiteurs.

Depuis plus de 20 ans, notre enseignement supérieur s'est beaucoup enrichi avec un partenariat fort avec l'Université d'Angers et le CNAM pour développer des formations directement professionnalisantes à Bac +2 / +3. Cette compétence représente pour la collectivité un effort puisque les locaux du Campus sont propriété de l'AdC.

Dès cette rentrée 2018, le CNAM portera en partenariat avec l'ESUPEC, un bac +5 Master Marketing-Vente, symbolisant ainsi une étape supplémentaire dans notre développement.



METTEZ DE L'ORDRE DANS VOS IDÉES !

Carrefour de l'Orientation
des métiers et de l'entreprise

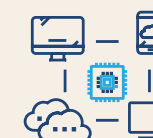
Numérique

LES AXES STRATÉGIQUES

Assurons le développement de **LA FIBRE** sur tout le territoire.



Soyons au fait des développements des **TECHNOLOGIES NOUVELLES.**



Facilitons tous les **USAGES DU NUMÉRIQUE** pour les administrés de notre territoire dans leur relation citoyenne.

Des services en ligne proposés par l'Agglomération du Choletais font également leur entrée sur le portail : e-changes, le réseau connecté des bibliothèques du Choletais, la billetterie en ligne du Théâtre Saint-Louis et les demandes de carte d'accès en déchèteries.

Ces nouvelles dispositions entrent dans un schéma d'évolution programmée. Au fil du temps, d'autres fonctionnalités viendront alimenter le site Mon espace citoyen pour toujours plus de services en ligne à l'attention des habitants de l'agglomération.

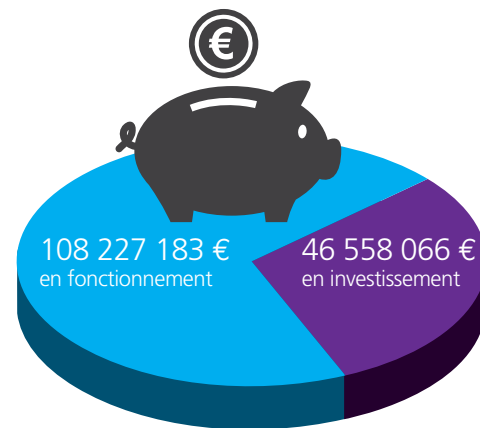


Finances



Groupe de travail Finances autour de Jean-Paul BOISNEAU
Président de la Commission.

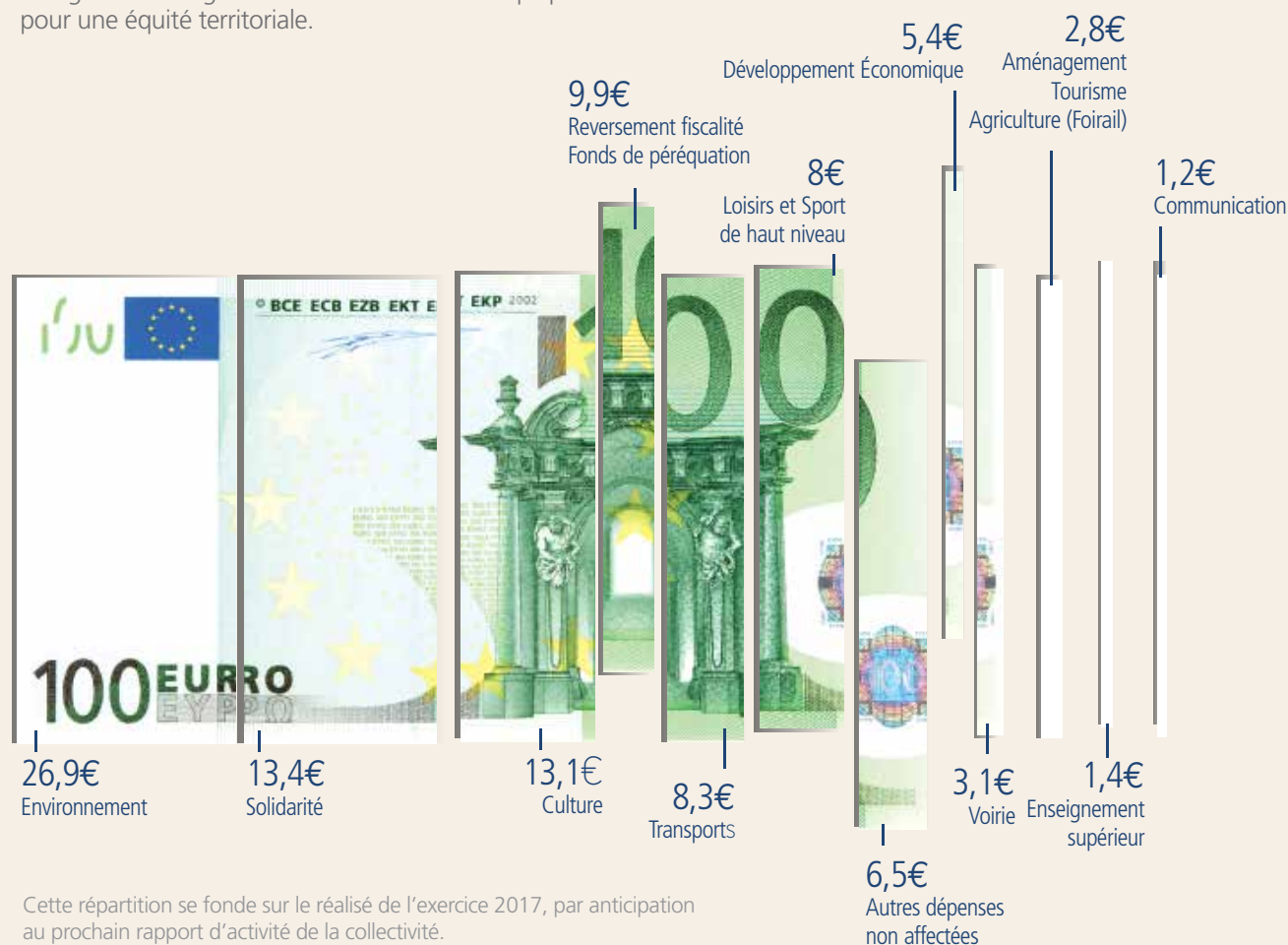
Le budget total 2018
de l'AdC s'élève à 154 785 249 €



Répartition financière par politique de l'AdC (dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement, tous budgets confondus)

Le budget de l'Agglomération du Choletais montre bien l'étendue des compétences gérées par l'Agglomération. Il s'agit d'un budget en faveur des territoires qui plaide pour une équité territoriale.

L'Agglomération soutient les communes dans leur développement.



Cette répartition se fonde sur le réalisé de l'exercice 2017, par anticipation au prochain rapport d'activité de la collectivité.

LES AXES STRATÉGIQUES

MAÎTRISONS
les dépenses.

STABILISONS
la fiscalité.

MAINTENONS
un programme d'investissements.

Soyons
GARANTS
de la légalité des projets de l'AdC.

ASSURONS
une commande publique transparente et efficiente s'inscrivant dans une solidarité de territoire.

Le projet d'agglomération constitue un engagement des élus communautaires pour assurer le développement harmonieux du territoire et satisfaire aux besoins et attentes des habitants.

À travers son plan d'actions de 104 millions d'euros, il traduit plusieurs ambitions :

- soutenir le développement de notre territoire au bénéfice de ses habitants tant en termes de dynamisme économique et d'emploi que de qualité des services de proximité,
- préserver une capacité d'investissement à la hauteur des enjeux de notre agglomération.

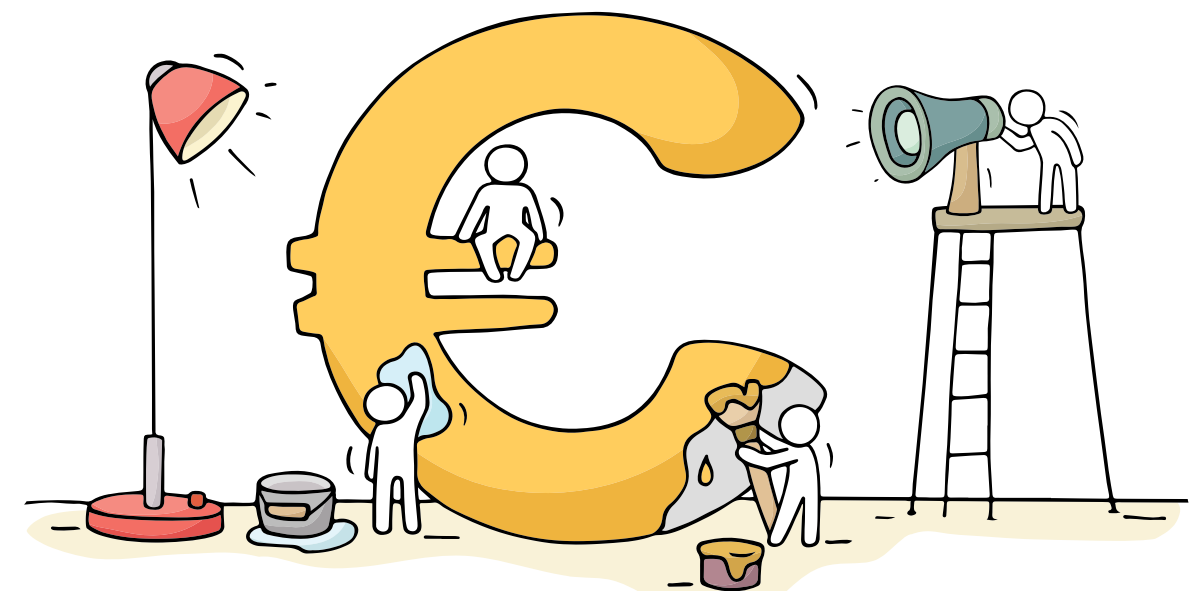
Émanant des besoins des communes et de l'Agglomération, les actions ont été priorisées et planifiées :

- les actions déjà engagées (le centre aquatique de Lys-Haut-Layon, la résidence Le Bosquet, la rénovation du Parc de la Meilleraie et de la salle de basket, la création de la zone économique de Clénay et l'extension des zones stratégiques et majeures, les déchèteries rurales Nord, Sud et Est, la mise en œuvre du très haut débit et la réhabilitation de Mail II),
- les actions indispensables au développement économique et démographique des communes (stations d'épuration de Somloire/La Plaine, de Maulévrier, de la Fosse-de-Tigné, du Voide, traitement des eaux usées des Cerqueux, déchèteries d'Yzernay et de Lys-Haut-Layon),
- la poursuite du programme de rénovation des résidences pour personnes âgées (rénovation des établissements d'hébergement pour personnes âgées de La Grande Fontaine au May-sur-Èvre et de Notre-Dame à Cholet).

Enfin, pour respecter l'équité territoriale :

- le développement de l'enseignement musical sur tout le territoire est assuré grâce au soutien financier et pédagogique de l'AdC et du Conservatoire, des écoles de musique de Maulévrier, Lys-Haut-Layon et du May-sur-Èvre,
- la mise en place de la diffusion culturelle du spectacle vivant dans chaque commune,
- le développement des transports intracommunautaires.

À ce plan d'actions évalué à 104 millions d'euros s'ajoutent les actions récurrentes d'entretien.



Sport de haut niveau et grands événements



CHOLET BASKET



STELLA SPORT LA ROMAGNE



STADE OLYMPIQUE CHOLETAIS



LE BADMINTON ASSOCIATIF CHOLETAIS



UNION CYCLISTE CHOLET 49



LES DOGS



CARNAVAL DE CHOLET



CARREFOUR DE L'ORIENTATION DES MÉTIERS ET DE L'ENTREPRISE



FOU D'AILES



CHOLET-PAYS DE LA LOIRE



SEMI-MARATHON DE NUAILLÉ



10 KM DE CHOLET

LES AXES STRATÉGIQUES

Accompagnons financièrement et matériellement les **CLUBS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU**

Cholet Basket, la Stella Sport La Romagne, le Stade Olympique Choletais, le Badminton Associatif Choletais, l'Union Cycliste Cholet 49, les DOGS Hockey Club Choletais



Associons l'image de l'agglomération à la notoriété des **CLUBS DE HAUT NIVEAU DU CHOLETAIS**



Fédérons la population de l'agglomération autour de **GRANDS ÉVÈNEMENTS DE TERRITOIRE**

Le Carnaval de Cholet, le Carrefour de l'Orientation, la fête aérienne Fou d'Ailes, la course cycliste Cholet-Pays de la Loire, le semi-marathon de Nuaille, les 10 km de Cholet, le National à Pétanque et le Cholet Mondial Basketball



NATIONAL À PÉTANQUE



CHOLET MONDIAL BASKETBALL

Projets initiés par les communes



LES HALLES
La place du 8 Mai sera bientôt dotée de nouvelles halles.

CHOLET

- Construction des nouvelles Halles
- Construction d'une Salle des Fêtes
- Grande rénovation du quartier Favreau
- Projet de restructuration du quartier de la Gare

LE MAY-SUR-ÈVRE

- Création du centre intergénérationnel École de Musique
- Création d'une maison de santé

LA SÉGUINIÈRE

- Rénovation de la salle de l'Arceau
- Achèvement de l'agrandissement de la Maison de l'Enfance

BÉGROLLES-EN-MAUGES

- Aménagement du centre-bourg
- Création d'un pôle de services de proximité

TRÉMENTINES

- Restructuration et réaménagement du centre-bourg

VEZINS

- Construction d'une nouvelle gendarmerie et de 8 pavillons
- Réhabilitation de l'ancienne gendarmerie

CHANTELOUP-LES-BOIS

- Construction de 7 logements "Vivre son âge" en centre-bourg

SOMLOIRE

- Réaménagement du centre-bourg

CORON

- Réaménagement du centre et de la traversée du bourg
- Création d'une maison pluridisciplinaire de santé

LA TESSOUALLE

- Viabilisation d'une zone à urbaniser de 6 hectares

NUAILLÉ

- Construction d'un bâtiment de stockage pour les associations
- Réhabilitation de la salle de la Vallonnerie
- Agrandissement du cimetière

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

- Extension de la Maison de l'Enfance
- Réaménagement du quartier du vieux-bourg
- Aménagement et sécurisation de la rue de l'Étoile en sortie d'agglomération

SAINT-PAUL-DU-BOIS

- Création d'un logement de groupes pour le développement de classes de théâtre
- Réhabilitation du centre-bourg

MAULÉVRIER

- Projet de revitalisation du centre-bourg : restructuration de la place Émilie-Chacun, aménagement de zones de stationnement à proximité des salles de sport, liaison piétonne entre l'école Saint-Joseph et la salle de sport

SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS

- Nouveau bâtiment périscolaire
- Club-House club de Foot
- Maison médicale
- Rénovation du Théâtre et de la Salle des Fêtes



Projet d'extension de la mairie déléguée de Vihiers



Projet de revitalisation du centre-bourg de Maulévrier

LA PLAINE

- Réalisation du lotissement d'habitation Les Pierres Plates
- Construction d'un nouveau restaurant scolaire

LYS-HAUT-LAYON

- Extension et rénovation de l'Hôtel de Ville
- Transformation des mairies déléguées en réseau de maisons de service au public
- Extension et rénovation de la bibliothèque et de l'École de Musique
- Création d'équipements sportifs : bulles de tennis et terrain synthétique

MONTILLIERS

- Élaboration d'une carte communale en retrouvant les terrains destinés à la zone artisanale pour conforter les entreprises existantes
- Création d'un terrain synthétique de football
- Construction de 3 logements "Vivre son âge"

LA ROMAGNE

- Construction d'un restaurant scolaire
- Rénovation de la salle Bel-Air et de la salle des sports
- Ouverture d'un lotissement de 25 lots

CLÉRÉ-SUR-LAYON

- Aménagement du bourg (enfouissement des réseaux et sécurisation)

CERNUSSON

- Sécurisation des entrées du bourg, avec enfouissement des réseaux
- Rénovation et mise aux normes de l'église, avec, si possible, pose de panneaux photovoltaïques, comme sur le local technique

MAZIÈRES-EN-MAUGES

- Construction d'un atelier technique municipal
- 2^e tranche et fin de l'aménagement de la traversée du bourg

PASSAVANT-SUR-LAYON

- Rénovation de l'église

YZERNAY

- Salle des sports :
 - pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture et installation,
 - installation du chauffage au gaz naturel
- Rénovation de l'éclairage du stade
- Isolation et rénovation de la salle bleue au complexe sportif

TOUTLEMONDE

- Salle polyvalente

LES CERQUEUX

- Aménagement du centre-bourg

Établissements publics

Quatre établissements publics renforcent l'action de l'Agglomération

Transports Publics du Choletais

Transports Publics Choletais constitue l'outil déplacement de l'Agglomération du Choletais. À travers lui, c'est la maîtrise d'une politique juste et équilibrée qui est visée :

- TPC exploite le réseau Choletbus sur l'ensemble du territoire communautaire avec des solutions adaptées à chaque situation,
- TPC met en œuvre la politique déplacement du territoire, définie à travers la Politique Globale de Déplacements.

Offrir une solution performante de transport public et de mobilité à l'ensemble de la population dans un cadre économique raisonné et adapté à la taille de l'agglomération.

Cœuvrer pour une mobilité plus durable en rééquilibrant la part de chaque mode tout en permettant un accès performant et adapté au centre-ville de Cholet.

Garantir une bonne qualité de service.

Agence pour la Promotion du Choletais

Éditeur de Synergences dont la raison d'être est de créer le lien entre les habitants, les associations, les communes de notre territoire.

Cholet Sport Loisirs

Gestionnaire des grands équipements de sports et de loisirs de l'Agglomération du Choletais :

- le complexe GlisséO, piscines, patinoires et fitness à destination "Loisirs familles", numéro un à Cholet,
- le golf de Cholet, 18 trous, 60 ha,
- le Centre d'Initiation aux Sports de Plein Air (CISPA), un cadre naturel, un outil pédagogique sans équivalent au service du territoire.

Un autre complexe aquatique ouvrira fin 2020 / début 2021 afin de désengorger GlisséO et permettre à chaque élève de l'AdC de bénéficier d'un apprentissage de la natation, sur l'ensemble du territoire (voir page 23).

Parc de La Meilleraie

L'établissement public gère l'ensemble des installations du Parc des Expositions de Cholet ainsi que les installations sportives de Cholet Basket.

Les objectifs sont :

- permettre à Cholet Basket d'évoluer dans des conditions favorables,
- offrir au monde économique des installations lui permettant d'organiser des manifestations de qualité (salons, conventions...),
- offrir au monde associatif des installations lui permettant d'organiser des manifestations sportives, culturelles ou conviviales,
- organiser des Salons pour la population,
- la réhabilitation des installations du Parc qui va constituer l'objectif principal des 3 ou 4 prochaines années.



Repères

2017

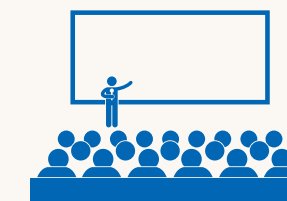
Création de l'Agglomération du Choletais (AdC)

26 COMMUNES
composent l'Agglomération

D'Est en Ouest,
50 KM
séparent les communes
les plus éloignées



106 000 HABITANTS
vivent sur le territoire



2 500 ÉTUDIANTS
choisissent chaque année
le Choletais pour leurs études
supérieures
3 200
y suivent une formation
professionnelle

51 000 EMPLOIS
sont comptabilisés
sur l'ensemble
de l'Agglomération



Parmi le plus bas
de France, le chômage
ne dépasse
pas la barre des
7 %

Le secteur industriel
représente plus de
30 % DES
EMPLOIS



L'AdC gère
50 ZONES D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES

Avec son Foirail, le Choletais

occupe la
1^{ÈRE} PLACE
des marchés aux bovins de France



L'agriculture occupe
74 % DE LA SURFACE
du territoire
et génère quelque
1 700 EMPLOIS DIRECTS

Supporter du haut niveau,
l'Agglomération du Choletais
soutient



6 CLUBS DE
PREMIER RANG

Solidaire, l'AdC gère
15 ÉTABLISSEMENTS
pour personnes âgées.



Les 26 communes de l'Agglomération et leur maire

BÉGROLLES-EN-MAUGES	Pierre-Marie CAILLEAU [Maire]
CERNUSSON	Guy DAILLEUX [Maire]
CHANTELOUP-LES-BOIS	Jackie GÉLINEAU [Maire]
CHOLET Le Puy-Saint-Bonnet	Gilles BOURDOULEIX [Maire] Florence JAUNEAULT [Maire Délégué]
CLÉRÉ-SUR-LAYON	Laurence BEAUFILS [Maire]
CORON	Xavier TESTARD [Maire]
LA PLAINE	Jean-Luc COMBE [Maire]
LA ROMAGNE	Alain BRETEAUDEAU [Maire]
LA SÉGUINIÈRE	Jean-Paul BOISNEAU [Maire]
LA TESSOUALLE	Marc GENTAL [Maire]
LE MAY-SUR-ÈVRE	Alain PICARD [Maire]
LES CERQUEUX	Daniel BARBIER [Maire]
LYS-HAUT-LAYON	Philippe ALGOËT [Maire de la commune nouvelle]
Communes déléguées	Les Cerqueux-sous-Passavant Didier BODIN [Maire Délégué]
	Saint-Hilaire-du-Bois André COTTENCEAU [Maire Délégué]
	Tancoigné Christine DECAËNS [Maire Délégué]
	Trémont Daniel FRAPPREAU [Maire Délégué]
	Vihiers Marie-Françoise JUHEL [Maire Délégué]
	Tigné Médéric THOMAS [Maire Délégué]
	La Fosse-de-Tigné Marie-Chantal REULLIER [Maire Délégué]
Nueil-sur-Layon Françoise SERRIÈRE [Maire Délégué]	
Le Voide Joseph THOMAS [Maire Délégué]	
MAULÉVRIER	Jean-Pierre CHAVASSIEUX [Maire]
MAZIÈRES-EN-MAUGES	Guy SOURISSEAU [Maire]
MONTILLIERS	Alain RÉVEILLÈRE [Maire]
NUAILLÉ	Marc MAUPPIN [Maire]
PASSAVANT-SUR-LAYON	Pascal BERTRAND [Maire]
SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS	Sylvain SÉNÉCAILLE [Maire]
SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET	Jean-Paul OLIVARÈS [Maire]
SAINT-PAUL-DU-BOIS	Olivier VITRÉ [Maire]
SOMLOIRE	Éric POUDRAY [Maire]
TOUTLEMONDE	Jacques BOU [Maire]
TRÉMENTINES	Marc GRÉMILLON [Maire]
VEZINS	Cédric VAN VOOREN [Maire]
YZERNAY	Roland OUVRARD [Maire]